

Emmanuel Macron et sa majorité ont remis le feu à la Nouvelle-Calédonie

jeudi 16 mai 2024, par [SALVI Ellen](#) (Date de rédaction antérieure : 14 mai 2024).

En trois ans, l'exécutif a bouleversé l'équilibre fragile qui régnait dans l'archipel depuis des décennies. Des violences y ont éclaté en marge de l'examen d'une révision constitutionnelle à laquelle les indépendantistes s'opposent. Le chef de l'État entend désormais sauver une situation qu'il a lui-même rendue désespérée.

Sommaire

- [De nombreux manquements à \(...\)](#)
- [Oblitérer le processus de \(...\)](#)
- [Moins de caricatures sur place](#)

Un débat désolant, loin, très loin du compromis qui a permis en 1988 aux habitant·es de la Nouvelle-Calédonie de « *tourner la page de la violence et du mépris pour écrire ensemble des pages de paix* ». Ces mots, extraits [de l'accord de Nouméa](#) signé dix ans plus tard, ont difficilement résonné lundi soir, dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, où les député·es commençaient l'examen du projet de réforme constitutionnelle visant à dégeler le corps électoral pour les élections provinciales, qui doivent se tenir avant le 15 décembre.

Ce scrutin est réservé depuis plusieurs années aux personnes disposant de la citoyenneté calédonienne selon certaines conditions. Une décision prise à l'époque dans le cadre du processus de décolonisation afin d'atténuer le poids du peuplement récent et de permettre aux Kanaks de peser dans les décisions politiques. Mais qui « *n'est plus conforme aux principes de la démocratie* », selon Gérard Darmanin, qui est allé jusqu'à évoquer une « *obligation morale pour ceux qui croient en la démocratie* ».

À l'Assemblée, le ministre de l'intérieur et des outre-mer a martelé le caractère urgent de cette réforme, censée entrer en vigueur le 1^{er} juillet. En jouant les hommes pressés malgré l'opposition des indépendantistes, il poursuit la méthode mise en œuvre par Emmanuel Macron dès son premier quinquennat : imposer ses choix au mépris de l'intelligence collective, de l'inventivité institutionnelle et du dialogue constant qui ont permis à l'archipel de maintenir la paix civile depuis près de quarante ans.

Des commerces ont été incendiés aux portes de Nouméa, le 14 mai 2024. © Photo Delphine Mayeur / Hans Lucas via AFP

Bouleverser un équilibre précaire n'est pas sans conséquences. En Nouvelle-Calédonie, elles peuvent être particulièrement violentes, comme en témoignent [les scènes décrites depuis deux jours](#) dans l'agglomération de Nouméa, où un couvre-feu a été établi pour la nuit de mardi à mercredi. Magasins pillés, maisons et véhicules incendiés, « [milices de quartier](#) », tirs tendus avec des armes

de gros calibre... Et intervention des gendarmes du GIGN. « *Je suis très inquiet* », a témoigné lundi soir le député Renaissance Philippe Dunoyer, originaire de l'archipel.

Parlant d'un « *pays qui est en train de replonger quarante ans en arrière dans les pires heures de son histoire* », l'élu a appelé la représentation nationale à la prudence. Or c'est précisément ce qui a manqué à l'exécutif depuis décembre 2021, date à laquelle le président de la République avait exigé le maintien du troisième référendum, pourtant boycotté par les indépendantistes. À l'époque, le processus de décolonisation, dentelle patiemment tissée depuis 1988, s'était ainsi conclu en l'absence du peuple colonisé. Une aberration politique et [un calcul dangereux](#).

De nombreux manquements à l'impartialité

Depuis le fiasco de la dernière consultation prévue par l'accord de Nouméa, les relations entre l'État et les principales composantes du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) n'ont cessé de se dégrader, empêchant la reprise des discussions sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. En 2022, la nomination au gouvernement de Sonia Backès, figure de proue de la droite de l'archipel et présidente de la province Sud, a été perçue par les indépendantistes comme un énième coup de boutoir contre le principe d'impartialité de l'État. Une nouvelle humiliation.

La colère des indépendantistes a fini par se cristalliser sur Gérard Darmanin, dont les manœuvres politiciennes sont en décalage complet avec la façon dont la politique se noue en Nouvelle-Calédonie, où l'on apprécie la nuance, la palabre et le temps long. Ses différentes interventions à l'Assemblée, au cours de l'examen de la révision constitutionnelle, l'ont d'ailleurs encore prouvé. Plutôt que de prendre la mesure du moment et d'adapter son propos à sa gravité, le ministre de l'intérieur et des outre-mer a profité de l'occasion pour attaquer ses adversaires politiques, à commencer par La France insoumise (LFI).

« *Rien ne prédispose La France insoumise à menacer des familles et des enfants, partout dans le territoire national, y compris en Nouvelle-Calédonie !* », a-t-il notamment lancé dans son propos liminaire. Lundi soir, pendant plusieurs heures, il a ainsi ferrailé avec les bancs de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), dont toutes les composantes sont farouchement opposées au projet gouvernemental. Comme il l'aurait fait sur n'importe quel texte, il a utilisé toutes les ficelles de la joute verbale, jonglant avec les petites phrases, les invectives et la mauvaise foi.

Au nom de quoi on peut ici, à Paris, décider à marche forcée au nom du peuple kanak ?

Jean-Victor Castor, député GDR de Guyane

Une façon de procéder qui a logiquement électrisé l'hémicycle. Cris, rappels au règlement, accusations d'obstruction et de menaces... Le spectacle observé dès l'ouverture des débats ne faisait franchement pas honneur, comme l'ont souligné plusieurs de ses participant-es, à un sujet qui aurait pourtant mérité de la tenue, tant il brasse - derrière des dispositions d'apparence technique -

nombre de principes fondamentaux. Car toucher au corps électoral en Nouvelle-Calédonie, c'est aussi repenser la question même de la citoyenneté dans l'archipel.

Cette réforme aura en effet « *une influence sur l'identité commune* », pour reprendre les mots du député socialiste Arthur Delaporte, qui a défendu - en vain - une motion de rejet. Or c'est justement sur ce principe de « destin commun » que s'est construit le processus de décolonisation depuis les événements de 1984-1988. C'est grâce à celui-ci que la paix civile a été maintenue pendant plus de trente ans. Et c'est parce qu'il est aujourd'hui brutalement remis en cause qu'elle est de nouveau menacée.

De la même façon que le troisième référendum s'est tenu sans les principaux concernés [en décembre 2021](#), les discussions autour du dégel du corps électoral se font aujourd'hui en leur absence. « *Les Kanaks ne sont pas représentés dans cette Assemblée*, a souligné le député Gauche démocrate et républicaine (GDR) de Guyane Jean-Victor Castor, lundi soir. *Et on leur dit au nom de notre démocratie occidentale : vous devez accepter d'être minoritaires. [...] Au nom de quoi on peut ici, à Paris, décider à marche forcée au nom du peuple kanak ?* »

Oblitérer le processus de décolonisation

Rarement les différences auront autant été exacerbées dans l'hémicycle. Entre les élu·es ultramarin·es et les autres. Entre les connaisseurs du dossier et ceux qui le découvrent. Entre les parlementaires qui considèrent que la décolonisation est « *un concept* » appartenant au passé - comme le député Renaissance Nicolas Metzdorf, rapporteur du texte et Calédonien connu pour ses positions anti-indépendantistes - et ceux qui rappellent que l'archipel est toujours inscrit par l'ONU sur la liste des territoires non autonomes et à décoloniser.

Usant des mêmes arguments que le Rassemblement national (RN) - qui dédaigne tellement le sujet que son représentant a préféré parler de Marine Le Pen et de la présidentielle de 2027 -, Gérald Darmanin a plusieurs fois convoqué des parallèles douteux. Il a notamment pointé la « *contradiction* » de celles et ceux qui défendent le droit de vote des étrangers sur le sol national, mais refusent que les natifs d'un territoire ou ceux qui y vivent depuis longtemps puissent participer à sa vie électorale.

Convoquant à l'excès la notion d'universalisme, le ministre et le rapporteur ont ainsi traversé les débats comme si la colonisation était un spectre lointain, une considération de livre d'histoire qui n'avait plus grand-chose à faire dans la discussion. « *Non, la décolonisation ne s'est pas achevée avec les trois référendums*, a rectifié le socialiste Jérôme Guedj. *Je suis un universaliste républicain, mais je sais qu'en Nouvelle-Calédonie, nous avons emprunté un chemin différent en reconnaissant des communautés, un peuple kanak, de la discrimination positive...* »

Récemment, trois anciens premiers ministres - Édouard Philippe, Manuel Valls et Jean-Marc Ayrault - ont plaidé pour un changement de méthode de l'exécutif.

La plupart de celles et ceux qui maîtrisent le dossier l'ont répété dans l'hémicycle et ailleurs : la Nouvelle-Calédonie a besoin de temps. Rien ne peut s'y faire à marche forcée, selon la méthode trop souvent éprouvée par Emmanuel Macron en métropole. Le court-termisme, si cher à ce pouvoir, n'y a pas sa place. Et les coups de menton de Gérard Darmanin n'impressionnent personne. « *Vous jouez avec le feu déjà bien vif* », a alerté l'élus Liot (Libertés, indépendants, outre-mer et territoires) de Guadeloupe Olivier Serva, regrettant que l'exécutif ait « *opté pour le jusqu'au-boutisme* ».

Les alertes étaient pourtant nombreuses. Récemment, trois anciens premiers ministres ayant traité le dossier calédonien - celui-ci était traditionnellement [porté par Matignon](#) avant que Jean Castex et ses successeurs ne s'en désintéressent - ont plaidé pour un changement de méthode de l'exécutif. Auditionnés par l'Assemblée dans le cadre du projet de loi, Édouard Philippe, Manuel Valls et Jean-Marc Ayrault ont tous trois demandé que Gabriel Attal reprenne la main sur le sujet - pour l'heure, celui-ci s'est contenté de condamner les violences.

Comme les indépendantistes et l'ensemble des composantes de la Nupes, Jean-Marc Ayrault a également estimé qu'une « *mission de dialogue* » serait sans doute nécessaire « *pour trouver une porte de sortie* ». « *Il faut trouver de nouveaux interlocuteurs, peut-être une mission dépêchée par le gouvernement français ou des profils tels que celui d'Édouard Philippe* », avait aussi affirmé Roch Wamytan, président indépendantiste du Congrès de Nouvelle-Calédonie, [fin mars](#), après la venue du maire du Havre (Seine-Maritime) dans l'archipel.

Moins de caricatures sur place

De passage à Paris il y a quelques semaines, le maire de Houailou Pascal Sawa, premier secrétaire général adjoint de l'Union calédonienne (UC) et membre du bureau du FLNKS, confiait à Mediapart la nécessité impérieuse de « *remettre du lien et de la confiance* » entre les différents partenaires. « *On est d'accord pour ouvrir le corps électoral, mais il faudrait analyser les choses de façon plus fine pour éviter le déséquilibre*, insistait-il. *Contrairement à ce qui est dit, nous sommes conscients des enjeux. Nous considérons simplement qu'ils doivent s'inscrire dans un accord global.* »

Même le choix de Nicolas Metzdorf comme rapporteur du texte pose question. Pour l'ex-rapporteur du statut de la Nouvelle-Calédonie René Dosière, le rapport signé par le député Renaissance « *fait honte à l'Assemblée nationale et ne peut que renforcer la colère des Kanaks et de tous les artisans de paix* ». C'est « *un brûlot anti-indépendantiste qui réécrit à sa manière l'histoire politique récente* », affirme-t-il [sur son blog](#). Lundi soir, à l'Assemblée, Nicolas Metzdorf s'offusquait d'ailleurs au moindre rappel historique, faisant mine de penser que ses adversaires « *hiérarchisent les populations* ».

L'élus a aussi attaqué les bancs de la gauche, accusant les élu-es de la Nupes de « *soutenir les indépendantistes les plus radicaux* » au détriment des forces de l'ordre - un refrain également entonné par le ministre de l'intérieur, comme si quelqu'un pouvait se réjouir que les armes soient de nouveau sorties dans l'archipel. Sur place, la situation n'est évidemment pas aussi binaire que voudraient le faire croire ceux qui pensent que les responsabilités ne pèsent jamais sur leurs épaules. Les appels au calme se sont d'ailleurs multipliés, lancé notamment par le président indépendantiste du gouvernement calédonien Louis Mapou.

Le contexte reste explosif et les perspectives peu réjouissantes. Ne rechantant jamais à passer pour le sauveur des situations qu'il détériore lui-même, Emmanuel Macron a annoncé le week-end dernier qu'il ne convoquerait pas le Congrès de Versailles « *dans la foulée* » de l'adoption du projet de loi constitutionnelle. Et ce, a argué son entourage, pour laisser une dernière chance au dialogue entre les différents partenaires du dossier calédonien. Un espoir auquel s'accrochent ses soutiens, mais

une bien mauvaise nouvelle pour celles et ceux qui savent qui est le véritable responsable de cet immense gâchis.

Ellen Salvi

P.-S.

- Mediapart. 14 mai 2024 à 15h52 :
<https://www.mediapart.fr/journal/france/140524/emmanuel-macron-et-sa-majorite-ont-remis-le-feu-la-nouvelle-caledonie>

Les articles d'Ellen Salvi sur Mediapart :

- <https://www.mediapart.fr/biographie/ellen-salvi-0>
- <https://www.mediapart.fr/biographie/ellen-salvi-0>

ESSF invite lectrices et lecteurs à s'abonner à Mediapart.

POURQUOI S'ABONNER A MEDIAPART ?

- Site d'information indépendant
- Sans subventions ni publicité sur le site
- Journal participatif
- Financé uniquement par ses abonnements

<https://www.mediapart.fr/abonnement>